

## UNE VIE PROFESSIONNELLE ENGAGÉE ET PASSIONNÉE !



Anne Bernard-Gély (74)

### BIO EXPRESS

Diplômée de l'École polytechnique (74) et des Ponts et Chaussées (PC79), Anne Bernard-Gély a débuté sa carrière au SETRA dans les ouvrages d'art. En 1982, elle rejoint la Direction Départementale des Hauts-de-Seine pour être chef de l'arrondissement opérationnel. En 1988, elle est nommée conseiller technique du Secrétaire d'État aux transports routiers et fluviaux. Deux ans après, elle est nommée Directeur de l'Exploitation du Syndicat des Transports d'Île-de-France. En 1995, elle occupe deux postes au Ministère de l'Équipement : adjointe au Directeur de la Sécurité et de la Circulation Routières, puis chargée de mission auprès du Directeur Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Entre 2002 et 2011, elle occupe le poste de Directeur Général de CIMBETON. Actuellement, elle est Déléguée Générale du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière et Directeur Général de l'Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques.

Aujourd'hui Déléguée Générale du **Syndicat Français de l'Industrie Cimentière** et Directeur Général de l'**Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques**, Anne Bernard-Gély (74) fait partie de la troisième promotion de Polytechnique où les jeunes filles sont désormais admises. Elle est ainsi une des premières femmes ingénieurs de l'X, mais aussi Ingénieur des Ponts. Entretien.

### Quels souvenirs gardez-vous de vos années d'études ?

L'accueil des jeunes filles à Polytechnique était un gros changement et, l'encadrement, Général et chef de corps en tête furent très attentifs à notre égard et ont voulu tout prévoir jusqu'à notre trousseau militaire. En particulier, le tricorne qui remplaça de façon harmonieuse le bicorne, jusqu'à ce que la promotion 1994 le fasse remplacer par le bicorne, signe d'une intégration réussie ! Je garde un très bon souvenir de l'ambiance de promo.

### Comment le début de votre parcours professionnel s'est-il déroulé ?

J'ai été accueillie à bras ouverts au Ministère de l'Équipement où de larges responsabilités m'ont été confiées durant toute la première moitié de ma carrière. Les entreprises ou les élus pour lesquels je travaillais sur le terrain m'ont parfois mis au défi mais ont très vite été surpris de l'ingénieur en jupons que j'étais ! Ils ont compris que j'étais avant tout une professionnelle. Par la suite, cela s'est révélé un peu plus compliqué. Les lois de décentralisation ont modifié les métiers au sein du Ministère dont la Haute Administration technique a eu du mal à s'adapter. Le nombre de postes a été réduit et les femmes présentes alors en ont clairement fait les frais. Il existait alors un plafond de verre et c'était difficile pour les femmes d'évoluer, car les procédures de sélection restaient trop masculines : les hommes avaient l'impression que les femmes prenaient leur place.

### Avez-vous connu d'autres difficultés ?

Non pas vraiment, mais je peux témoigner qu'une

femme pour se faire reconnaître et accepter dans ces milieux très masculins, doit démontrer un engagement immense et une énergie sans borne. Aujourd'hui, les lois pour la parité font heureusement avancer tout cela, mais ce ne peut être qu'une transition et leur mise en œuvre doit s'appuyer sur les qualités professionnelles des candidat(e)s en respectant les règles de la méritocratie républicaine ! Je travaille depuis bientôt quinze ans dans l'industrie cimentière, un secteur où je suis très heureuse.

### Quels conseils donneriez-vous aux plus jeunes ?

Il me semble important, en plus de ses fonctions, d'être engagé dans la vie professionnelle. Tout au cours de ma carrière, je me suis passionnée pour la formation, cela fait partie de nos missions et j'ai en particulier enseigné à l'École des Ponts et publié plusieurs ouvrages techniques. Je me suis aussi beaucoup impliquée dans l'engagement associatif et suis en particulier aujourd'hui membre du Conseil d'administration de l'AX à un moment important pour l'évolution de l'École et son rayonnement. ■

### EN BREF

Le SFIC, composé de l'ensemble des sociétés cimentières françaises, coordonne les actions liées aux activités des industries de production de ciments et de chaux hydrauliques, étudie les questions professionnelles, en particulier environnementales, intéressant la filière et représente la profession aux niveaux français et européen.